

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

Rédigé, imprimé et publié par N. AUBIN, à sa résidence, rue S. Valier, No. 50



Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. II.)

QUEBEC, 20 JUILLET 1839,

(N^o 6.)

Mêlangez.

UN COMMERÇANT EN DÉTAIL.

Un épicier-fruitier distillateur et débitant de bière. — J'n'en veux plus vendre de bière, c'est fini. Beau commerce ! perdre cinq sous par bouteille, y a pas de presse.

M. le président. — Que voulez-vous dire ?

Le commerçant. — Pourtant bien clair. Je vends à un voisin une bouteille de trois sous ; il me paie, bon ! mais il me garde ma bouteille de cinq sous, c'est moi qui la gobe de vingt-cinq centimes par bouteille, comment trouvez-vous l'opération ?

M. le président. — Mais vous n'avez pas porté plainte contre le prévenu pour vol de bouteille, mais pour voies de fait.

Le commerçant. — Comme ça, vous croyez donc que c'est agréable de perdre cinq sous de bouteille pour un sou de bénéfice qu'on peut faire sur la bière ?

M. le président. — Il n'est pas question de vos bouteilles ; vendez ou ne vendez plus de bière, ce n'est pas ce dont il s'agit.

Le commerçant. — Ah ! c'est-à-dire que ça ne vous fait rien ; et bien ! c'est gentil ; c'est donc comme ça que la justice protège le commerce ? Pas étonnant alors qu'il aille si bien.

M. le président. — Mais, encore une fois, comprenez donc que vous vous plaignez des coups qu'on vous aurait portés, et que le tribunal ne peut s'occuper

que de ce qui a directement rapport à ces mêmes coups. Avez-vous, ou n'avez-vous pas frappé !

Le commerçant. — Naturellement, puisqu'il me gardait mes bouteilles.

M. le président. — Ne me parlez plus de bouteilles.

Le commerçant. — Moi, je les ai réclamées, et lui m'a dit un matin : Voisin, quand que vous me rendrez mes bouteilles ? Quarante que vous avez à moi, à cinq sous pièce, ça commence à faire 10 fr. me semble ; voyez voir vous mêmes, messieurs, si ça ne fait pas 10 fr.

M. le président. — Oui, cela fait 10 fr. ; et sur cette observation le prévenu s'est emporté et il vous a frappé ?

Le commerçant. — Pas tout de suite, attendez donc, il m'a dit : Avez-vous peur qu'on les mange vos bouteilles ?

M. le président. — Et il vous a frappé ?

Le commerçant. — Ah ! ça, mais ça vous amuse donc bien qu'il m'a frappé, que vous y revenez toujours ? Il m'a frappé, c'est un fait, mais plus tard, pas sur le premier moment, nous allons y arriver.

M. le président. — Au liencier, appelez un témoin.

Le commerçant. — Moi, vous entendez bien, ça m'allait pas de perdre mes bouteilles.

M. le président. — Allez-vous asseoir ; on va entendre les témoins.

Fort heureusement pour le tribunal, les témoins, négligeant les bouteilles, étonnés, assez promptement le délit des voies de fait reproché au prévenu, qui est condamné à huit jours de prison.

MON VOYAGE A LA LUNE.

CONTINUATION.

On dit qu'il n'y a que la vérité qui choque ; eh bien, chers lecteurs, il faut que j'aie dit de furieuses vérités dans mon premier article au sujet de la lune, car il paraît que grand nombre de personnes s'en sont choquées. Je n'ai pas reçu moins d'une douzaine de lettres anonymes me menaçant du courroux définitif d'une bonne partie du beau sexe qui avait affectionné tout particulièrement le Fantasque jusqu'à ce jour. Vraiment je ne sais ; mais il me vient des scrupules et je commence à regretter de n'avoir pas laissé les gens de la lune s'arranger comme il leur plaît sans aller épier leurs manières et venir, comme j'ai fait, les décrire à ceux de la terre qui en sont jaloux et qui m'attribuent toutes sortes de mauvais desseins ; si je m'écoutais je n'en dirais pas davantage et je garderais pour moi tout ce que j'ai pu apprendre dans l'astre que nous appelons des nuits ; mais parmi mes lecteurs et mes lectrices il en est tant de raisonnables et de justes qu'il ne serait pas équitable de les priver du récit de mes aventures en considération de ceux qui ont l'esprit mal fait.

On se rappellera que j'avais interrompu ma gentille conductrice au milieu de la description qu'elle me faisait des quelques ridicules musicaux d'une ville peu éloignée de celle que nous examinions alors du haut d'une colline.

J'avais, sans réflexion, trouvé si sage la loi touchant la musique, que je lui marquai mon étonnement sur ce qu'elle n'était pas en force dans les autres villes de la lune. — La raison en est bien simple me répliqua-t-elle : les demoiselles et les dames s'y opposent de toute leur influence, or il faut que vous sachiez qu'elles en ont

beaucoup plus, en matière de législation, qu'on ne l'imagine en général. Elles donnent pour raison que les plus mauvaises musiciennes pensent ordinairement être les plus habiles et que si l'on essayait de les en dissuader, l'esprit de contradiction naturel au sexe féminin ne manquerait pas de faire son jeu et d'avoir le dessus; s'il était défendu d'apprendre la musique, les maîtres qui l'enseignent feraient fortune; chacun crierait à la tyrannie et la loi compterait une rebelle à coup sûr chez chacune des aimables prétendantes à l'art d'Entherpe. D'ailleurs comment se résoudre à priver les jeunes belles des doux instans que leur procure le prétexte d'étudier la musique? Que deviendraient ces chères petites âmes si elles ne pouvaient plus désormais passer des journées auprès d'un docile piano, sur les touches duquel se promènent négligemment et comme sans y penser, ou font d'intrépides subreusants, des mains effilées ou potelées, frêles ou robustes, blanches ou couleur de soupe à l'oignon? Comment vivrait-on? Comment se marierait-on si l'on ne pouvait plus chanter, auprès d'un prétendant admirateur, la pensive romance au moyen de laquelle on dit innocemment, " aimez-moi, je me laisse aimer, " " je vous aime au-dessus de tout ce qui se peut chanter; " et au milieu de laquelle, pour ajouter au feu de la voix celui du regard, on lance sur le préféré de rôtissantes oeillades, auxquelles il répond par de désespérans soupirs? Comment supprimer ces frémissans duos où deux coeurs s'élancent l'un vers l'autre sous la forme de notes cadencées entre un grand coup d'archet final et une ritournelle de reprise? D'ailleurs, ajouta malignement mon interlocutrice, la musique de beaucoup de nos jeunes filles prédisposerait merveilleusement les jeunes gens aux devoirs et aux désagrémens du ménage; elle les accoutumerait d'avance aux *kouin-kouins* des nourrissons.

J'é me vis encore une fois dans la nécessité de l'interrompre car sa langue trottait, trottait, trottait, comme vous voyez, presque aussi bien que celle d'une beauté terrestre. Je lui demandai alors l'explication de la longue file de personnages que nous voyions se promener gravement et trois par trois le long des rues.—Ce sont, me dit-elle, tous ceux qui se sentent une mutuelle inclination, ou qui sont supposés devoir s'unir par les liens de l'hymen.—Mais, lui dis-je, ils ne se marient point trois par trois, je pense?—Ah! il faut vous expliquer, interrompit-elle que c'est une nouvelle loi que nos sages se sont vus forcés d'instituer à cause des abus qui s'étaient introduits chez notre jeunesse avant sa mise en force. Imaginez, continua-t-elle qu'autrefois les jeunes demoiselles s'allaient promener seules à seules avec leurs prétendus ou même avec ceux qu'elles désiraient qui la devinssent ou qui visaient eux-mêmes à le devenir. Comme les demoiselles se piquaient de déployer plus que jamais les trésors de leur esprit, la conversation se prolongeait plus qu'à l'ordinaire et les messieurs, entraînés par les charmes d'un doux entretien, se laissaient entraîner fort loin quelquefois. De leur côté ils se piquaient de galanterie et de prodigalité, ce qui les faisait se lancer dans des dépenses folles et exorbitantes; tantôt c'étaient des oranges, des fruits, des douceurs; tantôt c'étaient des rafraichissemens recherchés comme de la limonade, du cidre, de la bière d'épinette; il y en a qui poussaient l'oubli de l'économie jusqu'à la crème à la glace: ça n'en finissait plus. On mesurait le dévouement et l'amour par la longueur des bâtons de sucre candi, par le nombre de gâteaux; on jugeait les sentimens d'après l'échelle des liquides fournis. Puis si par malheur advenait une rupture, l'amant pleurait sa dépense, reprochait en vers et en prose à sa cruelle tous les soupirs et les verres de boisson qu'il avait répandus en son honneur. Enfin ces promenes solitaires entraînaient à mille

extravagances dont l'opinion publique, qui n'est pas toujours indulgente, se trouvait tout particulièrement blessée et scandalisée. Les choses furent poussées si loin que nos vieillards qui n'entendent guère raison sur le chapitre des amourettes, attendu que cela ne les concerne plus, décrièrent qu'il serait défendu désormais à toute jeune fille de sortir sans être accompagnée de sa mère, de son frère, de son père ou de quelque personne de confiance vu que la promenade solitaire entraîne tant de médiances, de mauvaises pensées et d'inconvénients de toutes les natures. Voilà donc, monsieur pourquoi vous voyez à présent ces longues files de promeneurs en trîes.

Remarquez ici, un peu plus loin, ajouta-t-elle en me montrant une dame qui marchait seule en se carrant et en jetant sur tous ceux qui l'entouraient un regard de protection méprisante; remarquez les airs que se donne cette personne: ne croiriez-vous pas, à l'examiner ainsi, qu'elle est, pour le moins, l'impératrice de toutes les lunes? Eh bien! c'est tout simplement une femme qu'un riche mariage a tout-à-coup élevée à la richesse. Elle a oublié ce qu'elle était et depuis qu'elle ne sert plus les autres, elle s'imagine que les autres sont indignes ou trop heureux de la servir. Elle croit que les riches habits dont elle se couvre cachent sa peau hâlée au soleil et font oublier sa condition passée. Elle vengé aujourd'hui sur ses serviteurs, par mille mauvais traitements, le malheur qu'elle eut de leur avoir ressemblé. La folle! comme s'il n'était pas plus honorable de monter que de descendre; comme s'il n'était pas plus beau d'être le premier illustrateur d'un nom obscur que le premier à en déshonorer un grand! Combien sont petits ceux qui ont besoin d'ancêtres!

Voyez un peu plus loin encore ce grand équipage de valets, de chiens, de chevaux brillamment enharnachés et qui traînent avec fracas cet homme qui se berce si nonchalemment sur ces coussins mollets. Eh bien! ce n'était autrefois qu'un petit marchand; il a eu le malheur de faire quatre fois faillite. Après son premier malheur il acheta une petite maison de campagne pour économiser un loyer; après son second malheur il y ajouta un vaste domaine afin d'économiser le foin, le bois, le lait, et les légumes; après son troisième malheur il fut obligé d'acheter quatre chevaux magnifiques, voiture dorée, laquais et valets à livrée: tout cela sans doute pour se faire porter, accablé qu'il était par de si terribles revers. Enfin après son quatrième malheur, voyant que la fortune ne cessait point de le persécuter, il résolut d'abandonner les affaires, alors il se retira dans une solitude pour y pleurer à loisir ses malheurs passés. Le pauvre homme! Aujourd'hui on lui adresse ses lettres: à un tel, gentilhomme. Plus loin vous voyez un vieillard qui mendie son pain; c'est un marchand que le gentilhomme a ruiné. Vous voyez aussi cette jeune fille s'acheminer pieusement vers la prison où son père gémit pour avoir contracté une dette modique envers le gentilhomme. Voyez plus loin cette jeune femme s'agenouiller sur une tombe! c'est celle de son mari qui se suicida en apprenant qu'il venait de perdre la fortune qu'il avait placée chez le gentilhomme. Et vous voyez tout le monde saluer humblement le gentilhomme banqueroutier et rebuter le pauvre vieillard, la jeune fille et la jeune femme pieuses et dévouées; c'est bien naturel: ceux-ci n'ont rien tandis que l'autre donne bals et diners. O l'aimable homme!

Vous voyez plus loin caracoler sur un fringant coursier ce jeune homme à la chevelure artistement bouclée, aux habits élégants. C'est un jeune commis d'une ville voisine qui a 60 louis d'appointements par année; il paie 60 louis de pension et il trouve encore le moyen de faire assez d'économies pour monter à cheval, suivre la mode, faire le généreux envers ses amis et ses amies; par compensation il éconduit le pau-

vres à grands coups de balai. Dieux ! que le commerce est une belle chose ! C'est la science qui enseigne à multiplier les capitaux.

Je me vis encore une fois obligé d'interrompre ma belle conductrice ; je lui demandai pour cela des informations touchant la manière dont se rendait la justice ? — La justice, interrompit-elle ? Oh ! nous sommes mieux pourvus que cela. Nous n'avons pas qu'une justice ; nos tribunaux en rendent deux : la justice des riches et la justice des pauvres. Ainsi nous pouvons dire qu'il y a de la justice pour tout le monde, avec cette seule différence que celle des riches est la bonne et ne coûte rien tandis que celle des pauvres n'est que de mauvaise qualité et coûte fort cher. C'est dans l'ordre : les riches ont toujours raison ; les pauvres ont toujours tort ; les premiers ont raison d'être riches, et les autres ont tort d'être pauvres. On donne aux riches l'autorité de la raison ; mais on vend aux pauvres la raison de l'autorité. Voilà qui est clair, juste et équitable.

Mais, chers lecteurs, je m'endors, la nuit approche ainsi que la fin de mon journal, vous êtes fatigués, je le suis aussi ; je vais me coucher, bonsoir, bonne nuit, dormez bien, ne faites pas de mauvais rêves. Au revoir, à la semaine prochaine.

[*A continuer.*]

Un duel avec les armes naturelles.

MYSTIFICATION.

Un de mes amis me rapporte l'anecdote suivante dont il n'y a pas lieu de douter ; mais comme le fait s'est passé dans l'intimité et que les héros de l'histoire sont encore très-vivants et, dit-on, fort bien connus, je prie bien instamment ceux qui le liront de n'en parler à personne.

Une querelle s'était élevée, il y a quelque tems, entre deux âmes faites pour le ciel, c'est-à-dire entre deux pauvres d'esprit, au sujet de leur intelligence mutuelle ; et comme il n'était pas facile d'éclaircir une matière aussi obscure et que de gros mots piquants mais point du tout fins, se firent entendre, s'entrechoquaient et finirent par choquer les deux belligérants, il fut décidé que la mort de l'un ou de l'autre, ou même de l'un et de l'autre pouvait seule expier des griefs aussi graves. Chacun chercha des seconds qui furent respectivement chargés de se concerter sur le choix des armes et du lieu de combat. Les deux messieurs sur qui tomba cette douloureuse fonction s'en tirèrent glorieusement. Ils décidèrent que vu la portée des deux principaux il fallait leur donner des armes analogues à leur position sur l'échelle des êtres intelligens. Arrivé sur le terrain on annonça donc mystérieusement aux deux champions qu'ils se battraient à coups de cornes. Grande colère chez les mystifiés qui n'entendaient point raillerie. Il s'en furent chez eux, envoyèrent un cartel à chacun des insolents seconds, et en choisirent de nouveaux, qui, eux aussi, voulurent suivre l'exemple de leurs devanciers et s'en tirer sans brûler d'amorce ni sans dégainer. Arrivés encore sur le champ, les témoins annoncèrent alors que vu que les âmes se battaient à coups de pieds on avait pensé que ce mode de combat pouvait leur convenir. Désespérés de ne pouvoir s'entrégorger, nos deux héros se réconcilièrent sage-ment et vidèrent leur querelle autour d'une joyeuse table ; en sorte que, par le sens droit de quatre témoins, un combat qui devait faire verser un sang précieux ne répandit que du vin non moins précieux. Nous espérons que cet exemple philanthrope sera suivi toutes les fois que l'occasion s'en présentera.

L'esprit public n'a pas la moindre étincelle d'esprit, aussi je ne suis pas étonné de voir que les gouvernements le redoutent et le trouvent difficile à contenter. Moi qui

habitans de ces lieux obscurs à chercher au grand jour et à la surface de la terre un abri que son sein ne lui garantissait plus. Mais ici un danger bien plus éminent le menaçait bientôt. La police, (dont la vigilance n'est jamais en défaut si ce n'est quand on en a besoin, comme à l'occasion de ces damnés Doilge et Theller,) eut bientôt ses mille yeux fauves braqués sur l'infortuné fugitif. Si elle n'eût employé que ses yeux ce n'eût encore été qu'une insulte, mais elle ne s'en tint pas là malheureusement; car jambes, bras et bâtons se mirent de la partie. Notre jeune héros, accablé par le nombre, mais après des feintes savantes, des courses rapides, des sauts nombreux, des détours habiles, se rendit à discrétion. L'imbecile! de compter ainsi sur une générosité jusqu'à ce jour inconnue. A peine fut-il à la merci de la police (la merci de la police!) que coups de pieds et coups de bâtons plurent bientôt à l'en-fer sur l'infortuné prisonnier. O! honte! O! crime indigne d'un humain! le misérable succomba sous les coups et mourut assassiné plus lâchement encore que ceux dont le colonel Prince, le prince des barbares, commanda l'exécution! Le corps de satellites bleus, après s'être dâment assuré que sa victime n'existait plus, s'éloigna en s'applaudissant de sa honteuse victoire. Je ne tments point; et l'on peut encore voir à l'heure qu'il est, sur le grand chemin, le cadavre horriblement mutilé d'un beau RAT dont le sang, répandu près de lui, semble crier vengeance. Maintenant, plaisanterie et barbaillie à part, je trouve qu'on ne sait pas apprécier à leur juste valeur les services précieux de la police. Chacun crie, chacun murmure contre cette institution qui mange tout le trésor provincial selon les uns; qui dépait aux citoyens, selon les autres; qui ne fait rien, dit celui-ci; qui ne fait que du mal, dit cet autre. Morbleu! qu'on ne se plaigne plus désormais; moi je déclare hautement que la police n'est pas aussi inutile qu'on le prétend: elle a tué un rat! un audacieux rat!! qui menaçait d'aller dévorer tout le bois à brûler du chantier de notre reine. Quant à moi je me contente de prouver, par un petit calcul, quel immense avantage le Canada va retirer de ce nouveau talent de la police. Supposons un instant que le rat massacré soit du sexe féminin, il eût pu mettre au monde, en moins d'un an, pour le moins dix paires de petits rats qui en eussent produit chacune autant peut-être en moins d'une année: ceux-ci autant de progénitures qui à leur tour eussent multiplié dans la même proportion, ce qui en cinq ans eût produit, sauf erreur ou omission, le total effrayant de un million cent onze mille cent onze rats!!! maintenant si l'on calcule combien il faudrait de chats pour détruire tant de petits rats, combien il faudrait de vaches pour produire tant de lait, on verra que l'emploi de la police économise l'emploi d'un bien grand nombre de vaches.

Quant à moi je vote dès ce jour pour une augmentation considérable de ce corps aussi éminemment utile. J'ai préparé à ce sujet une pétition qui est déposée en mon bureau où l'on peut venir y apposer sa signature; par cette requête on prie Son Excellence le gouverneur-général de vouloir bien faire stationner un corps d'hommes de police dans chaque cave et chaque grenier de chacun des loyaux sujets de Sa Majesté, afin que par ce moyen on puisse désormais se passer de la traîtresse race des Minéragrobis; on y supplie aussi S. E. de vouloir bien changer ce nom si universellement exécré et que les employés de police soient désormais connus sous les noms de *Chevaliers de la griffe*, ou bien encore sous celui des *Chats par autorité*.

— Une nouvelle-nouvelle. — Il n'est rien de si commode que d'être journaliste : quand on se trouve privé de nouvelles on en fait. Le *Canadian Colonist* apprend au public que Mr. Papineau a perdu l'estime et l'affection des Canadiens qui le considèrent comme leur plus dangereux ennemi et que son nom est voué à l'exécration. Je ne prétends point défendre Mr. Papineau car je sais fort bien qu'il a la langue assez bien pendue pour se passer du Fantasque. Je ne prétends point non plus indiquer aux Canadiens de quel côté ils doivent tourner leur affection vu que là encore le Fantasque n'a nulle affaire ; mais je soutiendrai du moins à la face de l'univers que l'avancé du *Colonist* a un mérite, fort grand de nos jours : celui de la nouveauté.

A propos de l'écrit de Mr. Papineau je concours avec l'opinion du *Colonist* et je ne dirai qu'une chose, c'est que grâce aux obstacles apportés à sa circulation, chacun le demande avec avidité, chacun offre une bonne prime pour se le procurer et (ô race indiscreète !) bon nombre de curieux le possèdent déjà, dit-on.

Quand on ne laisse en vérité
Rien regarder ni rien entendre
Comment, hélas ! se défendit
D'un p'tit brin de curiosité,
D'un p'tit brin de curiosité !

— UNE CONSPIRATION VOCALE ET INSTRUMENTALE. J'apprends une bien triste nouvelle : on me dit que des mauvais musiciens et de mauvaises musiciennes qui ont cru se reconnaître dans mon premier article du voyage à la lune sont si affreusement choqués et choquées qu'ils et qu'elles se proposent d'en tirer une terrible vengeance. Ces messieurs et ces dames doivent, dit-on, venir m'arracher les oreilles par le moyen d'une sérénade qui aura lieu au premier clair de lune. Mr. * y chantera une chanson en fausset ; Mr. * l'accompagnera en faux-bourdon. Il y aura un grincement de violons, un beuglement de trompettes à clefs, un gémissement de bassons, un glapisement de cors à piston, un croisement de trombones, roucoulement de flûtes, et un assassinat de clarinette. Mademoiselle * s'égosillera en italien tandis que Mr. * nous jappera une mélodie anglaise. Mademoiselle * exécutera un grand solo de harpe tandis que Mademoiselle * égratignera une barcarole de Rossini augmentée, variée et massacrée pour la guitare par monsieur son cavalier. La batterie de tambours et de fifres des gardes a gracieusement offert ses écorchants services pour cette déchirante occasion.

O mes oreilles ! mes oreilles ! voilà ce que je vous attire pour avoir indiscrètement raconté ce que vous avez entendu dans la lune.

— M'sieur ! criait il y a quelques jours un écolier à son maître, faites finir Xavier qui nous dit des noms ! — Quels noms ? — Il m'appelle *loyâu sujet*, m'sieur !

* — J'aurais été bien flatté d'admettre la petite communication de ma piquante correspondante Caroline *** ; mais, outre que ses petits coups de plume acérés attaquent un peu fortement une personne de son sexe, l'écriture, qui est un peu masculine ne me garantit pas assez qu'elle vienne d'une demoiselle. Morbleu ! que ferais-je si la personne attaqué venait me demander raison ou le nom de l'auteur ? Nom d'une ciboulette ! les dames aussi bien que les messieurs doivent être prêtes à confesser leurs écrits ou à les défendre en champ clos, le pistolet à la main.